

QUERELLES INTERNES LE PARTI SOCIALISTE SUISSE A UN TALON D'ASILE

JAA CH-1006 Lausanne PP/Journal

# Vigousse

Le petit satirique romand

Vendredi 14 septembre 2012 > N° 116 www.vigousse.ch CHF. 3.- / Abonnement annuel CHF. 140.-



**Exclusif!**  
Le nouveau  
Bidochon  
p.16

**VALAIS**  
Du vin  
dans le gaz Page 4

**FRIBOURG**  
Gaffe ta gueule  
à la récré Page 7

**PAGES 17**  
Toutes nos  
excuses...  
Page 17

”  
La preuve incombe  
à celui qui affirme.  
Proverbe latin ”



Pages 2-3



## La main dans le sac

Patrick Nordmann

**C**ette fois c'est fait! Dans le cadre de l'affaire Légeret, la justice suisse se retrouve face à la Cour européenne des droits de l'homme, telle une vulgaire voleuse de vérité.

Tout va être examiné de près. Les magouilles d'une police vaudoise enquêtant à charge, sélectivement, en omettant des pistes, voire en créant de fausses preuves. Les déclarations intempêtes et les manigances du procureur général du canton de Vaud pour accabler un coupable « idéal ». L'asservissement des tribunaux criminels du canton au Ministère public. Et la position bornée du Tribunal fédéral, dernier rempart de notre droit, dont les juges ont par deux fois joué les autistes en se contentant d'examiner les formes juridiques des jugements plutôt que le fond de l'affaire et l'exactitude des faits.

Tout cela aboutit au calvaire d'un homme qui ne devrait pas être en prison.

Les fonctionnaires en cause, faut-il le rappeler, sont rémunérés avec les deniers des citoyens. Lesquels n'ont pas fini de payer: ils pourraient bien, en sus, se payer la honte d'avoir un système judiciaire épinglé et confondu par la Cour européenne.

Peut-être qu'on l'a bien mérité, finalement. A force de croire que chez nous, en Suisse, des choses pareilles ne sauraient exister!

# Affaire Légeret: des traces de manipulation

**ADN tardif** Face à la Cour européenne des droits de l'homme, la justice suisse va devoir expliquer comment des preuves décisives apparaissent après coup.

**S**i François Légeret a écopé de la prison à vie pour les meurtres de sa mère Ruth et de son amie Marine, sans compter la disparition de sa sœur Marie-José, c'est que des preuves froidement scientifiques le confondaient: des traces de son ADN ont été retrouvées sur une paire de ciseaux et sur le col de la chemise de nuit de sa mère. Sa présence sur le lieu du crime était ainsi attestée. Sauf que la démonstration, on l'apprend aujourd'hui, est entachée d'un léger défaut: ces traces sont

## Omissions réussies

Dans sa requête à la Commission européenne des droits de l'homme, Maître Lob signale aussi que la justice vaudoise a « sciemment » écarté les empreintes sanglantes d'une main découvertes sur le corps d'une des victimes. Il s'étonne par ailleurs que Jean-Marc Légeret, le frère de François, déshérité par sa mère, n'ait jamais subi de prélèvement d'ADN, que les empreintes de ses mains n'aient jamais été relevées et que, curieusement, les véhicules de ce frère forcément innocent n'aient été contrôlés que six mois après les faits!

Pat



mystérieusement apparues sur ces objets « longtemps après » le drame. La mise en lumière de cette manipulation très étrange n'est pas due à un illuminé, ni à un détective du dimanche. Elle a été apportée par Maître Jean Lob, qui a décidé

de déposer des recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, et ce afin d'obliger la justice suisse à faire enfin son travail. Comme on sait, toutes les procédures (deux procès, un recours en cassation et deux jugements du



Tribunal fédéral) ont conclu à la culpabilité du malheureux François. Et toutes ces sentences se fondent sur les éléments à charge produits par l'illustre procureur général du canton de Vaud, Eric Cottier, resté célèbre dans les annales judiciaires pour avoir déclaré illico, dès le début du début: « Je suis convaincu à 100% de sa culpabilité! » Parmi ces indices

« extrêmement puissants de la culpabilité de l'accusé », le procureur mettait en avant les fameuses traces ADN découvertes sur une paire de ciseaux.

**Or, très bizarrement**, on ne trouve dans la procédure aucune trace de ces traces entre le 4 janvier 2006, date de la découverte des corps, et le 23 août 2006, date de la recons-

## Gains de cause

Selon le procureur Cottier, le mobile des meurtres était financier: dans la dèche, François Légeret était aux abois. Or, dans un avis du Ministère public daté du 21 novembre 2007 et adressé au juge d'instruction Chatton qui instruisait l'affaire, le même Cottier écrivait noir sur blanc: « Les comptes de M. Légeret ont été alimentés par la vente d'un immeuble dont il était seul propriétaire. Force est de constater que le prévenu dispose d'une fortune, en immeubles notamment. » Evidemment, lors des procès, le procureur général s'est bien gardé de produire cette pièce qui eût écabouillé l'idée que son coupable avait besoin d'argent et qu'il avait tué pour s'en procurer! Sur ce point aussi, on serait heureux d'obtenir des réponses de la part du magistrat. Même si ça risque de déplaire au fils naturel des Légeret, Jean-Marc\*, qui réclame comme par hasard le séquestre des biens de François et la déchéance de ses droits d'héritier.

Pat

\* nom inconnu des autres rédactions

a trafiqué sciemment ces pièces à conviction en les oignant de l'ADN de François Légeret à l'aide d'écouvillons prélevés en dehors de la scène de crime.

**Ce constat** pose des questions si graves que dans sa requête à la Commission européenne Maître Lob attaque directement la Confédération suisse. Aux juges suprêmes du Tribunal fédéral, il reproche rien moins que d'avoir « oublié que l'objectivité ou la cohérence des preuves matérielles à charge dans toute affaire judiciaire est la condition sine qua non pour une justice irréprochable sans tache d'arbitraire ».

Pour l'image des institutions judiciaires helvétiques, voilà une sombre affaire qui pourrait bien laisser des traces indélébiles.

Patrick Nordmann

## Vigousse Le petit satirique romand

Vigousse Sàrl, rue du Simplon 34, CP 1499, CH-1001 Lausanne > www.vigousse.ch > contact@vigousse.ch, Tél. +41 21 612 02 50 > Directeur rédacteur en chef: Barrigue > Rédacteurs en chef adjoints: Laurent Flutsch & Patrick Nordmann > Chef d'édition: Roger Jaunin > Journaliste: Alinda Dufey > Abonnements: abo@vigousse.ch > Tél. +41 21 612 02 56 > Publicité: REGIPUB SA, av. de Longemalle 9, CP 137, 1020 Renens 1, Tél. 021 317 51 51, contact@regipubsa.ch - MEDIALIVE SA, 101 Ruchligweg, CP 52 4125, Riehen-Bâle, Tél. 061 561 52 80, im@medialive.ch > Layout et production: www.unigraf.com > Impression: CIR, Sion > Tirage: 13 000 ex.

Vigousse vendredi 14 septembre 2012



## Le petit Vigousse de la langue française

ADN [adœn] n. m. Abréviation d'acide désoxyribonucléique, qui constitue la molécule support de l'information génétique héréditaire. On a retrouvé l'ADN de Saddam Hussein dans les décombres du World Trade Center, et aussi sur l'iceberg du Titanic (Georges W. Bush). ♦ Syn. CQFD.

CHOCOLATIER

IL A SONNÉ L'HEURE DE MANGER DU CHOCOLAT!

Noz-Chocolatier  
Rue Marterey 11 - 1005 Lausanne  
[www.noz-chocolatier.ch](http://www.noz-chocolatier.ch)

Vigousse vendredi 14 septembre 2012

## Echec et Mathier

**Prise de Bec** Le puissant clan valaisan des Mathier, propriétaire de la Cave Fin Bec SA, s'en prend à un ancien employé devenu nouveau concurrent. Leur guerre du vin tourne au vinaigre.

Voilà des mois qu'Yvo Mathier fulmine. Non seulement son ex-employé portugais, Antonio Pinho, a eu l'insolence inqualifiable de monter sa propre entreprise de vins, Viti-Pro, Cave Tsallin à Vétroz, mais en plus il a osé lui piquer la marque Fin Bec. Un affront, une atrocité, un *casus belli*.

Petit historique: en 2004, suite à une drôle de vente aux enchères, la Cave Fin Bec tombait aux mains des Mathier pour une bouchée de pain (81 000 francs). Joli coup, sachant qu'à l'époque la maison réalisait deux millions de chiffre d'affaires. Depuis lors, sous la direction avisée d'Yvo Mathier, ce pactole a diminué de moitié. Et la maison a aussi perdu l'AOC sur certaines de ses étiquettes.

**Pourtant licencié** en économie à l'Université de Saint-Gall, Yvo Mathier semble en effet ignorer que l'enregistrement d'une marque n'est pas éternel. Fatale négligence administrative: faute de renouvellement, Fin Bec est radié du registre officiel Swissreg le 12 janvier 2009. Profitant de la brèche,

Antonio Pinho, fin nez, récupère Fin Bec. Il dépose le 1<sup>er</sup> février 2010 auprès de l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle (IFPI) cette « marque figurative », avec une étiquette montrant quatre oiseaux perchés sur une branche. L'IFPI enregistre le tout le 6 avril 2010, tout est en règle.

**C'est alors** que la Cave Fin Bec SA se réveille: en rage, Yvo Mathier formule, le 6 juillet 2010, son « opposition totale ». Le conflit s'envenime, les avocats sont appelés en renfort. Mais le clan Mathier vole de défaite en défaite jusqu'à la défaite: le 28 juillet 2011, l'IFPI lui fait valoir

sans équivoque que s'il voulait rester propriétaire de la marque, il n'avait qu'à en prolonger l'enregistrement en repassant à la caisse; que l'expression « fin bec » relève du domaine public; qu'au demeurant l'étiquette à oiseaux de Pinho n'a rien à voir avec l'ancienne. Bref: pour l'IFPI, Pinho est parfaitement dans son droit et Mathier a tort. Mais les Mathier ne sauraient en rester là. D'autant que le petit Portugais, décidément mal embouché, fait tout pour les contrarier.



**Le pinard et la manière**

En 2012 en effet, Pinho récidive en raflant encore deux marques qu'ils avaient omis de prolonger: Bouquet d'Orient en avril et Caves des Virets, Saint-Léonard, en juin! Pourquoi tant de haine? Peut-être faut-il préciser que les Mathier font tout pour embêter cet employé qui a osé s'émanciper et qui s'avise de chasser sur leurs terres. Ainsi s'obstinent-ils, en faisant savamment traîner toutes les procédures, à ne pas lui verser les 486 000 francs qu'ils lui doivent pour des vendanges impayées depuis 2008. But de la manœuvre: assécher financièrement la Cave Tsallin. Voilà qui explique que Pinho, légèrement irrité, s'emploie à les faire bisquer sur le terrain commercial.

Quoi qu'il en soit, le clan Mathier ne désarme pas. Furibards de s'être fait avoir deux nouvelles fois en 2012, ils exigent par le truchement de leur avocat, Maître Philippe Lo-

rétan, des mesures provisionnelles et superprovisionnelles contre Pinho. Première baffe: le 17 août dernier, le Tribunal administratif fédéral rejette sèchement leur requête. Deuxième baffe: dix jours plus tard, le Tribunal cantonal leur donne tort et leur enjoint de payer 1500 francs de frais de justice, plus 2500 francs d'indemnité.

**Les Mathier**, mouchés sur leurs terres par un obscur petit Portugais? Inimaginable. Leur croisade, dès lors, n'est sans doute pas terminée. Les coups bas ont commencé par derrière. Par devant, d'autres procédures sont probables, même si certains avocats, hors du Valais, parlent d'un « acharnement judiciaire » de la part des Mathier. Dans le canton, en revanche, personne ne dit rien. On ne touche pas à certaines familles, à tort ou à raison. <sup>1</sup>

Joël Cerutti

Info lecteur

## Agents dormants

**Police de passivité** A Lausanne, les contractuels ont bien mieux à faire que de protéger les citoyens contre les malfrats.

Lausanne, septembre 2012, vers 18 heures. Julien, 70 ans passés, descend à pied, avec sa canne, le long d'un trottoir quand il est violemment heurté par un jeune homme qui le dévale en roller. Il se retrouve à terre. Le malotru poursuit sa course sans un regard en arrière.

Quelques secondes plus tard, un deuxième jeune à roulettes s'arrête près de Julien, qui s'est fait mal au genou en tombant. Débordant de sollicitude pour son prochain, le jeune homme s'enquiert de l'état de Julien, se penche sur lui, le palpe, l'empoigne sous les aisselles pour l'aider à se relever. Non sans lui faire les poches. Par chance, Julien s'en aperçoit: il se dégage et insulte le voleur qui, bredouille, prend illico la poudre d'escampette.

**A quelques pas de là**, aux premières loges, deux agents de la force publique, de la catégorie programmée pour le contrôle du stationnement et la moisson d'amendes y afférentes, ont assisté à toute la scène. Ils n'ont pas levé le petit doigt. Peu satisfait de cette prestation policière, Julien les rejoint et les apostrophe pour leur signifier en

substance qu'il ne les félicite pas. L'un des contractuels argue, contre toute évidence, qu'ils n'ont rien vu. Peu satisfait de cet argument qui témoigne d'une mauvaise foi manifeste, Julien persévère dans la rouspétance polie mais ferme.

C'est alors que l'un des agents, subitement, se souvient qu'il incarne la loi et l'ordre: « Vos papiers! » intime-t-il. Julien, qui commence à la trouver légèrement saumâtre, refuse de produire une pièce d'identité, non sans indiquer aux poulets qu'ils peuvent aller se faire voir. Sur quoi l'un des contractuels menace d'appeler une patrouille qui appréhendera le dangereux septuagénaire et l'emmènera à l'Hôtel de police pour un contrôle d'identité en règle. Julien préfère alors battre en retraite et prendre furtivement le large.

**Plus tard**, un ami notable à qui il narre l'aventure lui déconseille fermement de porter plainte contre les malfrats sur roulettes et surtout contre les agents passifs: ce serait la promesse d'emmerdes à n'en plus finir. Moralité: il est strictement interdit de dépasser la durée de stationnement autorisée. La tentative de vol avec violence est tolérée, la police n'ayant pas que ça à faire. <sup>1</sup>

Laurent Flutsch



**Au nom de la loi du plus fort!**

Les Vrèves

### Tintin au Togo

Le 26 août, les femmes du collectif d'opposition *Sauvons le Togo* ont invité les citoyennes du pays à entamer une semaine de grève du sexe. Le but de ces quelques jours d'abstinence? Motiver les hommes à s'investir plus profondément dans la lutte pour réformer le pays et pousser le très controversé président Faure Gnassingbé à la démission. Hélas, l'action n'a pas eu de résultats concrets malgré son retentissement médiatique. Une grève du sexe qui reste stérile.

### Position démissionnaire

Bruno Zuppiger, membre éminent de l'UDC zurichoise, a annoncé lundi sa démission avec effet immédiat du Conseil national. Cet homme ô combien intègre, que son parti avait adoubé en décembre 2011 pour la course au Conseil fédéral, affirme ne plus être en mesure d'assurer son mandat de conseiller national puisqu'il est accusé de détournement de fonds et de gestion déloyale. Il dit par ailleurs quitter la Coupole « sans amertume, mais riche d'expériences ». Et riche tout court?

### Voix dissonantes

La section « Valais romand » de l'UDC a annoncé soutenir l'arrêté fédéral sur la promotion de la formation musicale des jeunes, qui sera soumis au peuple le 23 septembre. Et ce contre l'avis de la direction centrale du parti, qui recommande de rejeter ce texte. Qui eût cru qu'au sein du parti populiste une histoire de musique entraînerait une partition?

PUB

**Nouveaux Centres Antismoking+Reality en Suisse**  
Nous cherchons associés pour l'ouverture des nouveaux Centre sur tout le territoire suisse.

**Méthode Elektromeridian:**  
avec cette technique nous pouvons intervenir avec succès dans trois secteurs spécifiques: la mauvaise habitude de fumer, et sur les problématiques de l'insomnie, l'obésité et les mauvaises habitudes alimentaires.

APPELEZ TOUTE DE SUITE: 0840 - 999 777  
www.antismoking.ch - e-mail: info@antismoking.ch

**Spazio Salute & Antismoking Center SA**  
Metodo esclusivo CH - Master national Suisse

**J'♥ R.T.E. S.A.**  
RÉALISATIONS TECHNIQUES ÉLECTRIQUES

**R.T.E. S.A.**  
RÉALISATIONS TECHNIQUES ÉLECTRIQUES

Françoise Neuhaus  
> Mobile 079 213 82 64

Petit-Flon 35b, 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
> Tél. 021 648 52 70 > Fax 021 648 52 71

## Commentateurs en ligne

**Écrits vains** En littérature et sur la Toile, on n'est jamais mieux servi que par soi-même; de préférence sans que ça se voie.

« C'est le livre le plus émouvant que j'aie jamais lu, l'auteur est l'un des plus talentueux du moment. » Publié sur la plateforme Amazon, ce commentaire de client enthousiaste porte sur le dernier roman de l'auteur anglais RJ Ellory. Lennui, c'est que sous le pseudo du commentateur se cache l'écrivain lui-même... Ayant démasqué, l'un de ses collègues a forcé le tricheur à avouer publiquement. L'affaire est loin d'être anecdotique: l'une des associations d'écrivains anglais a en effet lancé une pétition pour « profiter de cette histoire afin d'arrêter de publier de fausses critiques sous d'autres identités ». Preuve que la pratique



est répandue dans le milieu! Si le scandale est britannique aujourd'hui, le phénomène est évidemment mondial. A tel point que les experts estiment à 20% la proportion de faux commentaires rédigés par les auteurs eux-mêmes, ou par leur entourage,

sur les sites de vente de livres. Grâce à ces bonnes notes et à ces éloges onanistes, les bouquins grimpent dans les classements et se vendent davantage. En clair, il devient plus payant de rédiger de bons commentaires que de bons livres.

Pour les flemmards, une société établie en Martinique propose même des centaines de commentaires positifs tout cuits, pour n'importe quel produit en vente sur Amazon. Ces professionnels passent leurs journées à changer de pseudo et à placer des avis dithyrambiques en se faisant passer pour des lecteurs. Pour le consommateur qui voudrait échapper à ce genre de piège, les paroles d'Oscar Wilde s'avèrent plus sensées que jamais: « Quand les gens sont de mon avis, j'ai toujours le sentiment de m'être trompé. »

Jonas Schweiter

Plus vrai que vécu

Audience en correctionnelle dans un tribunal d'arrondissement. Noms fictifs mais personnages réels et dialogues authentiques.

## « Tu allais enlever les enfants! »

Madame Schneider est accusée par Monsieur Schneider d'abus de confiance au préjudice des proches.

– Il y a une chose que je ne comprends pas, rumine le juge; vu le nombre de délits pénaux dont vous vous êtes accusés mutuellement, pourquoi vous ne divorcez pas ?

– Mon client a demandé le divorce, mais elle s'y oppose, explique l'avocat du plaignant.

– C'est faux, ma cliente est au contraire parfaitement d'accord, s'indigne le défenseur de l'épouse.

– Parfait, j'aime cet esprit d'entente! ironise le magistrat. Parce que je veux qu'on parvienne à une conciliation aujourd'hui: cette histoire dépasse les bornes. Bon. Donc, Monsieur Schneider, vous avez porté plainte contre votre épouse, car elle a vendu des meubles anciens qui vous appartenaient.

– Exactement. Ces meubles m'avaient été prêtés ou offerts par mon père. Elle a vendu mes meubles de famille. J'ai pu en racheter quelques-uns, mais les autres sont perdus.

– Ton père nous avait donné ces meubles à tous les deux et tu voulais les jeter! rétorque l'accusée. Et si les ai vendus, c'est pour récupérer l'argent des billets d'avion que tu m'as fait perdre en m'empêchant de partir en Corée!

– Si je t'ai fait arrêter à l'aéroport, c'est parce que tu allais enlever les enfants!

– Waouh, votre histoire a vraiment dérapé! fait le juge. A part le divorce, il y a d'autres procédures judiciaires en cours ?

– Elle m'a accusé de maltraitance sur elle et les enfants, mais il y a eu non-lieu. Je me suis défendu par une plainte pour dénonciation calomnieuse; elle est en cours.

– Pour votre bien à tous les deux, il faut en finir avec le pénal. Monsieur, acceptez-vous d'annuler votre plainte si elle vous dédommage pour les meubles et les frais de justice ?

– D'accord, soupire le plaignant. Mais pour l'autre plainte, c'est exclu! Prétendre que j'ai frappé mes enfants, c'est la pire accusation qu'on puisse faire à un père.

– Non, il y a la pédophilie, corrige le magistrat. Monsieur, la calomnie est difficile à prouver, mieux vaudrait tourner la page. Quant à vous – Madame, êtes-vous d'accord de lui verser X francs ? (Confidentialité oblige, les chiffres ne peuvent être révélés.)

– Oui, mais on déduit de cette somme le prix des vols !

– Madame, il faut arrêter de chipoter. La proposition est honnête, chacun doit y mettre du sien.

– Bon, d'accord, grogne-t-elle.

– Et je veux aussi qu'elle s'engage par écrit à accepter le divorce, renchérit Monsieur Schneider.

– Avec plaisir!

– C'est parfait, chacun signe la convention et on s'en va, conclut le juge tout sourire. Ouf, j'ai bien cru qu'on allait y passer la nuit!

Lily

## Les vrèves

### Conseil avisé

Le Conseil national a refusé par 96 voix contre 76 le projet de réforme du gouvernement, projet qui proposait de porter le nombre des ministres de 7 à 9. Ce refus du changement, très critiqué par d'aucuns, n'est pas forcément sans sagesse: vu la qualité de Johann Schneider-Ammann, d'Ueli Maurer et des autres brillants membres du gouvernement, mieux vaut qu'ils soient sept que neuf.

### Une nouvelle qui fout les boules

C'est un fait reconnu par toutes et tous, fumer du cannabis ramollit considérablement les hommes. Mais ce n'est pas tout, selon une étude qui vient d'être publiée dans la revue française *Cancer*, la consommation de marijuana multiplierait par deux le risque de se choper un cancer des testicules. La moralité de toute cette histoire est qu'il vaut mieux arrêter de fumer le kéké sous peine de voir sa virilité partir en fumée.

## Le scolaire de la peur

**Gosses brutes** Deux ans durant, un gamin fribourgeois a été maltraité par ses camarades. A chaque fois, les instances responsables ont immédiatement réagi par une absence de réaction.

**Automne 2008** Léo, 5 ans, entre en première enfantine à l'école du Jura à Fribourg. Sa classe regroupe les premières et les deuxièmes. Comme il est le plus petit, il devient vite le souffre-douleur, griffé, pincé, frappé et humilié à qui mieux mieux.

**Hiver 2008-2009** Léo se fait racketter son goûter, ses habits, ses jeux, son matériel scolaire. Sa mère intervient auprès de la maîtresse et des élèves. Léo est aussitôt catalogué comme un petit cafteur et les brimades redoublent.

**Printemps 2009** Durant une absence de la prof, des morveux poussent violemment Léo dans un coin de la classe et lui arrachent pantalon et slip. Très mortifié, il mettra deux ans avant de pouvoir raconter cet épisode.

**Été 2009** Las d'intervenir à tout bout de champ pour essayer d'améliorer le sort de leur fils, les parents demandent un changement d'école. Il n'y a aucune place vacante, requête rejetée.

**Juin 2010** Lors d'un cours de gym mêlant plusieurs classes, un « grand » coince Léo dans les douches et lui urine dessus. Face à la vive réaction des parents, la direction de l'école du Jura ne bouge pas. Sinon pour leur donner l'ordre de ne plus intervenir auprès des autres enfants ou de leur famille, car c'est là le rôle des enseignants. Qui ne font rien.

**Automne 2010** Léo débute la primaire, sa classe réunit la première et la deuxième. Il retrouve ainsi ses anciens tortionnaires, qui évi-



demment recommencent illico à s'acharner sur lui. Pétri d'angoisses à l'idée d'aller à l'école, il entame un traitement psychologique.

**Novembre 2010** Huit gamins agressent Léo dans un vestiaire et le fouettent à coups de linges mouillés. Informée, la maîtresse promet d'être plus attentive. Sans résultats.

**Début 2011** La situation empire. Léo est sévèrement maltraité durant les récréations. Il perd le sommeil, vomit avant d'aller à l'école et tombe souvent malade. Les parents obtiennent enfin un entretien avec la direction. Le corps enseignant met alors toute la faute sur le concierge qui ne surveille pas assez les récrés. Après quoi rien ne change. Le père de Léo téléphone et écrit à maintes reprises à l'inspectrice scolaire: il n'obtiendra jamais la moindre réponse.

Alinda Dufey

## Conso & consorts Y a-t-il un pigeon dans l'avion ?

**Au vol!** Easyjet vient de lancer une nouvelle option payante. Pas sûr que ça paie.

Après quelques mois de trêve, la guerre a repris entre les compagnies Easyjet et Swiss. Ainsi Easyjet a-t-elle créé une nouvelle option qui permet aux voyageurs de choisir leur siège par internet. Coût de ce caprice aéronautique: de 5 à 18 francs selon le type de siège. Ce supplément s'ajoute aux diverses options proposées ou imposées par Easyjet, de l'enregistrement de bagages de soute (44 francs pièce) au transport d'équipement sportif (40 francs par article) en passant par l'assurance multirisques (12,99 francs).

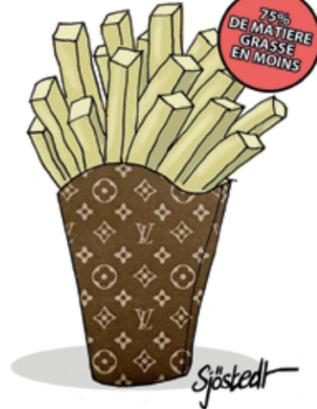
**Détail amusant:** avec sa nouvelle offre, Easyjet incite plutôt à choisir Swiss. Laquelle cherche à reconquérir à Cointrin la populace romande en offrant depuis une semaine la possibilité de réserver à bas prix des vols de Genève à Nice et Madrid. Elle ajoutera bientôt Athènes et Prague. L'opération de charme durera jusqu'au 31 décembre, après quoi la compagnie en évaluera l'impact. Faisons le calcul: avec Swiss, un voyage du 4 au 12 décembre 2012 à Madrid, aller-retour, coûte 88 francs tout compris. Avec Easyjet, ça nous fait 30,95 francs l'aller et 16,96 francs le retour, à quoi s'ajoutent 44 francs pour un bagage à enregistrer (sauf si l'on veut passer huit jours avec les mêmes fringues) et 16 francs de frais de gestion. Total: 107,91 francs, sans compter les autres options possibles. Le tout sans repas et sans garantie de partir à l'heure. Le bon marché est toujours trop cher!

Alyssia Mimme

# FRANÇOIS HOLLANDE ACCULÉ!



## BELGIQUE, LA FRITE TENDANCE



## BERNARD ARNAULT VEUT DEVENIR BELGE



## Congrès du PLR valaisan Couchepin lynché par les siens



## SUISSE : DES MESURES POUR PROTÉGER LES JEUNES DU SUICIDE...



### BÉBERT DE PLONK & REPLONK

## BERNARD ARNAULT EN BELGIQUE JAMAIS SANS MES FRITES!



## BERNARD ARNAULT VEUT DEVENIR BELGE





# Le courage dans l'abandon

**Les théories du professeur Junge** Cette semaine : comment embêter ses détracteurs grâce à la « démission sélective ».

Le municipal lausannois Marc Vuilleumier abandonne la tête de la police. Cependant il ne démissionne pas et désire conserver ses autres services, comme les sports ou le contrôle des habitants. Il explique ainsi sa décision : « Certains pensent qu'ils ont de meilleures solutions pour résoudre les problèmes d'insécurité. Qu'ils assument et s'occupent de la police. »

Ce phénomène inédit, que nous appellerons la « démission sélective », consiste à abandonner une charge au prétexte que d'autres peuvent faire mieux, tout en gardant ses autres fonctions. C'est un acte courageux que de reconnaître que l'on n'est pas l'homme de la situation. Et ce n'est pas une raison pour démissionner entièrement : personne ne peut pas être bon partout. Un édile n'est pas un surhomme, que diable !

**Le popiste vaudois** vient de réaliser un coup de génie qui devrait faire école. Les élus sont sans cesse en butte aux critiques malintentionnées de ceux qui ne détiennent pas le pouvoir et qui croient toujours qu'ils peuvent tout faire mieux que les autres. François Hollande ou Barack Obama se prennent une volée de bois vert pour leur politique économique ? Ils n'ont qu'à démissionner sélectivement de



cette partie de leur mandat et rira bien qui rira le dernier. Simonetta Sommaruga est jugée laxiste dans son travail concernant la justice, la police et les requérants d'asile ? Qu'elle démissionne donc sélectivement de ces trois attributions, ça lui permettra de consacrer davantage de temps à sa dernière charge, l'Office fédéral de métrologie, qui unifie les poids et mesures, et qui a bien besoin d'un petit coup de balai (franchement, il serait grand temps qu'on adapte la valeur légale du mètre ou du kilogramme aux réalités économiques actuelles!). Et ça fera les pieds à ses détracteurs.

Moi, par exemple, j'ai dû subir toute ma vie les rodomontades d'une pléthore d'individus qui pré-

tendaient pouvoir faire mieux que moi dans plein de domaines. J'ai donc démissionné sélectivement de mes responsabilités d'époux et de père, de mes obligations professionnelles, de mes droits civiques et d'à peu près tout le reste.

**J'ai même renoncé** à conduire depuis qu'un automobiliste m'a fait un doigt d'honneur parce que je lui avais coupé la priorité. Eh bien, je peux vous dire que le plus embêté dans l'histoire, ce n'est pas moi, mais tous ces donneurs de leçons qui doivent se sentir tout penauds. Bien fait. Na! <sup>1</sup>

Professeur Junge, phare de la pensée contemporaine



## A M. Christian Varone

je travaille dans mon pays en tant que chef de la police, il n'y a pas ce genre d'infraction dans mon pays, si vous venez faire la même chose dans mon pays, comme il n'y a rien de criminel, vous n'auriez rien

Commandant,

Avant tout, félicitations pour votre glorieuse élection à la candidature PLR au Conseil d'Etat. Il est heureux que vos turquitudes privées n'aient pas assombri le triomphe d'une belle démocratie valaisanne, dut-elle recourir à l'adhésion massive et tardive de Saviésans subitement emballés par votre parti.

Quant à ce fragment de chapiteau corinthien que la presse s'obstine à appeler une pierre, ne nous acharnons pas pour un vol commis par pure connerie. On relève toutefois, dans le procès-verbal de l'audience du 31 juillet à Antalya, que vous avez affirmé au juge qu'un tel délit, en Suisse, n'existe pas. C'est évidemment un gros mensonge. En tant que représentant de la Loi, vous n'ignorez pas que la Loi valaisanne sur la protection de la nature, du paysage et des sites interdit de s'approprier tout objet archéologique, lequel appartient à l'Etat en vertu du Code civil. De même, vous savez que la loi fédérale sur le transfert des biens culturels interdit l'exportation illicite d'objets de cette nature. Et que ces infractions entraînent des sanctions pénales.

Si vous avez affirmé le contraire à Antalya, c'est sans doute qu'il est de bonne guerre de mentir effrontément à un juge turc. A moins que vous pratiquiez vous-même un certain détachement valaisan envers les lois et leur application, ce qui ravira tous les contrevenants potentiels. Voilà qui devrait vous assurer une large base électorale.

Bien à vous.

Laurent Flutsch



# Pauvres riches

Par un petit matin pluvieux d'avril, 3720804 ans avant l'apparition du Coca-Cola sur la Terre, trois hominidés africains (forcément, il n'y avait nulle part ailleurs de ces bêtes-là) quittèrent de bonne heure la horde agglutinée qui sommeillait encore. Ayant empoigné leurs gourdins mal dégrossis, ils partirent, vaillants, chasser le crapaud. Quand ils revinrent au bout d'un bout de temps, l'un d'eux rapportait seize crapauds aplatis. Les autres reentraient les mains vides. Le premier connu ce jour-là un succès sexuel notoire. Ainsi apparut la différence entre riches et pauvres.

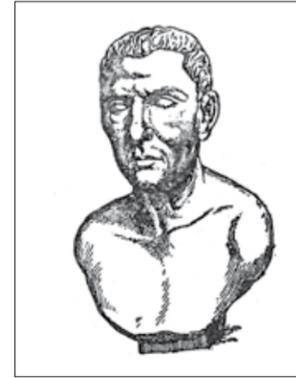


Fig. 1. Maître Marcus Tullius Cicero (collection privée Marc Bonnant).

**A partir de là**, les avis divergent. Pour d'aucuns, le premier primate était meilleur que ses congénères. Il avait acquis, par ses seuls mérites, un talent pour la traque du crapaud. Il ajustait son coup de bâton avec doigté, sachant occire le gibier sans le faire éclater au risque de perdre de succulents morceaux projetés à la ronde dans la gadoue spongieuse. Ses deux acolytes, en revanche, étaient des minables infoutus de repérer ou d'abattre un batracien. Et fai-

néants avec ça. Cette version-là, encore très en vogue de nos jours, est une interprétation de droite. Elle est défendue par Maître Marc Bonnant et autres spécialistes de la Préhistoire. Pour d'autres, si l'un des hominidés avait seize crapauds, c'est qu'il avait su persuader ses compagnons de lui remettre leurs prises respectives. Sous le pelage crasseux, les chasseurs bredouilles portaient quelques ecchymoses nées de la négociation. Certains suggèrent même que durant l'expédition, le

premier primate était resté allongé sur un talus terreux à suçoter des lombrics tandis que les deux autres s'échinaient à estourbir des crapauds. Après quoi ce salaud parasitaire avait détourné à son profit le fruit de leurs efforts. Ça, c'est l'interprétation de gauche. On en déduit que l'idéologie remonte à la nuit des temps.

**Comme il fallait** s'y attendre, le principe des riches et des pauvres se compliqua par la suite. Avec les premiers villages de paysans sédentaires, il y a 12000 ans à une vache près, les plus méritants (ou les moins scrupuleux) purent accumuler des biens moins périssables que les crapauds et les transmettre à leur descendance, ce qui eut pour conséquence logique de pérenniser les inégalités en favorisant les riches sans autre talent que d'être nés riches. Pareil pour les pauvres, en inversé. Dans un village toutefois, il y a des aménagements communautaires à prévoir, à commencer par une palissade contre les ours et les étrangers amateurs de pillage. Les plus riches, forcément, durent participer à l'effort de défense collectif : d'une part parce que les traîne-mi-

sère n'en avaient pas les moyens, d'autre part parce que c'étaient eux qui avaient le plus à perdre en cas d'attaque. L'impôt était né. Et là encore, deux conceptions s'opposent. Lune (de droite) prétend que les riches n'ont pas à casquer pour la palissade qui protège leurs fesses et leurs chèvres, mais aussi celles des autres. Ou alors les moins possible. Et encore. Les autres (de gauche) pensent que c'est parfaitement normal, d'abord un, sans blague.

**A l'époque romaine**, la situation s'était encore fortement compliquée. Heureusement, l'avocat Cicéron mit tout le monde d'accord. Pour lui, un riche, c'est quelqu'un qui n'a plus besoin de rien et qui peut jouir peinarde de ses biens. En revanche, quelqu'un de très fortuné qui cherche par tous les moyens à s'enrichir encore, notamment en échappant à l'impôt, n'a manifestement pas atteint la satiété : s'il lui faut plus d'argent, c'est qu'il est encore dans le besoin. Donc il est pauvre. C'est pourtant simple. Mais il faut dire qu'il y a 2000 ans, les avocats étaient des sages. <sup>2</sup>

Laurent Flutsch

### Bénédicte



Un film

# Joli tour de passe-passé

**Ado dans le rétro** Avec *Camille redouble*, Noémie Lvovsky, derrière et devant la caméra, retourne à l'école de la vie pour reprendre le cours de la sienne.

Faut se méfier des fées, elles ont parfois le coup de baguette magique intempêtif quand elles ont trop picolé. C'est ainsi que Camille, une quadragénaire déjà aigrie – maman n'est plus, l'amour est cocu, la vie a déçu, tout est fichu, l'alcool est toujours le bienvenu –, se réveille après un réveillon largement plus arrosé que joyeux dans la peau et les fringues de celle qu'elle était... un quart de siècle plus tôt. Le lendemain, c'est hier! Bonjour la gueule de bois! Camille a donc une nouvelle fois 16 ans, retrouve ses copines au temps de l'insouciance et des premiers émois, sa mère, pas encore vaincue par la maladie, les posters de sa chambre, son walkman (un Sony « Sport » jaune, souvenirs, souvenirs...) et, surtout, Eric, qui fut l'amour de sa vie et qui n'a pas su le rester. Son



problème, c'est qu'elle sait exactement ce qui va arriver puisqu'elle l'a déjà vécu, elle connaît le chemin qui mène à la déroute. Quand faut-il bifurquer pour changer son destin? Sans trucage – que des acteurs de 40 ans jouent des jeunes gens de 16 ans sans changer de tête n'est pas la moins bonne des excellentes idées de *Camille redouble* – Noémie Lvovsky, avec culot et malice, entre trouvailles émotionnelles et questionnements intimes, nous embarque dans sa drôle et formidable machine à remonter le temps. Un retour vers le futur atypique à la fois mélancolique et euphorique. **U**

– Bertrand Lesarres

*Camille redouble*, de et avec Noémie Lvovsky. Durée : 1 h 55. En salles.

## Brouillon de culture

**RENIFLER** Un garde-chasse solitaire, des renards amoureux et un braconnier sanguinaire pour une fable douce et amère. Un opéra mélancolique. *La petite renarde rusée*, Théâtre du Crochetan, Monthey, le 15.09 à 20 h30 et le 16 à 17 h.

**LORGNER** Un journaliste radio tatoué griffe son bouquin et cause de peau illustrée. Une rencontre qui marque à vif. *Rencontre et signature avec David Racana*, auteur du livre *Tattoo Passion* aux Editions Favre, Librairie Humus, Lausanne, 15.09 de 15 h à 18 h.

**PLANER** Douze incroyables acrobates dansent leur quotidien au milieu d'une ingénieuse scénographie. Un cirque hallucinant. *Chouf Ouchouf*, de Zimmermann et Perrot, par le Groupe acrobatique de Tanger, Théâtre Palace, Bienne, 19-20.09.

**ÉPIER** Toute l'intimité du jardin d'Éden dévoilée juste avant la fin du monde. Une belle cueillette. *Adam & Eve : une histoire de pomme*, par la compagnie professionnelle des Anes volants, Théâtre Le Bilboquet, Fribourg, 19-30.09.

**BOUGER** Durant trois jours, des musiques de Crète et d'ailleurs vont faire vibrer chaque recoin de la Vieille Ville de Delémont. Des sons bons comme la lune. *Notes d'Equinoxes, musiques du monde*, Delémont, du 21 au 23.09.

## Les copains d'abord BD-FIL bouge!

Pour sa huitième édition, le Festival international de bande dessinée de Lausanne va en mettre plein les yeux à son public. Durant quatre jours, pas moins de neuf expositions, 80 invités (dont les vigousses et talentueux Mix & Remix, Pitch Comment, Igor Paratte, dit Pigr, et Nicolas Sjöstedt), un concert dessiné de Thomas Fersen, Christophe Blain et Mathieu Sapin, des conférences, des documentaires, des courts-métrages et toute une avalanche d'autres performances vont envahir la place de la Riponne. Une édition sacrément originale. **U**

*BD-FIL 2012*, quartier Riponne, Lausanne, 14-17.09.

## Gare aux grilles par Uégé

Solution de la semaine précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	N	D	Y	M	U	R	R	A	Y
2	S	O	U	V	E	R	A	I	N	E
3	S	I	R	E	N	E	S	N	U	
4	A	S	E	S	E	P	A	I	S	
5	S	E	T	I	S	O	L	E	E	
6	S	T	E	R	N	U	P	S		
7	I	T	E	D	I	T	A	S		
8	N	E	G	R	E	I	G	E	R	
9	A	S	O	S	E	N	E	V	E	
10	T	I	F	L	E	S	E	E		

## Des bouquins Romands d'amour

**Marché livre** Olivier Morattel débarque en force dans le petit monde de la littérature suisse. Quentin Mouron, sa dernière « trouvaille », est d'ores et déjà présenté comme une « révélation ».

Olivier Morattel est un repenti. Ancien gérant de fortune, voici notre homme présenté comme le dernier-né des éditeurs romands. Une pile, nous dit-on, pour le moins un acteur « engagé » dans la défense – et la promotion – de la littérature de chez nous. En quelques mois d'existence, il a publié un artiste-basketteur-philosophe, Jon Ferguson\*, un philosophe-humaniste-exégète-du-genre-érotique, Pierre Yves Lador\*\*, le délicieux Daniel Fazan\*\*\* ou encore notre confrère et écrivain Jean-Louis Kuffer\*\*\*\*. Olivier Morattel se défend bien d'être soi-même un créateur. Simplement, dit-il, « j'aime aider ceux qui ont quelque chose à faire ou à dire ». Le soin de créer, il le laisse à ses auteurs, confirmés ou néophytes, gens d'ici, pour les lecteurs d'ici.

Justement, sa dernière « trouvaille », ou pépite, à ce que l'on a lu à son propos, est un très jeune écrivain canado-suisse. Fils de Didier Mouron, virtuose du crayon mine, originaire du Mont-Pelerin, aujourd'hui établi à Giez, Quentin\*\*\*\*, 23 ans, a publié son

premier roman, *Au point d'effusion des égouts*, en février de cette année, déjà chez Morattel. Rebelote en avril dernier avec, cette fois-ci, *Notre-Dame-de-la-Merci*, texte à la fois court et nerveux et d'une écriture qu'en postface de l'ouvrage Jean-Louis Kuffer n'hésite pas à qualifier de « curieusement hachée et frénétique en apparence, comme tenue par-dessous, fautive mais voulue telle qu'on parle aujourd'hui dans la rue ou par SMS ». Le temps dira si, comme le prétend le bandeau qui orne les exemplaires réservés au marché suisse, il s'agit bien là d'une « révélation littéraire ». Mais ce qui est certain, c'est que tant l'éditeur que ce jeune auteur ont d'ores et déjà pris une place de choix dans le paysage des lettres romandes. Pour le moins... **U**

Roger Jaunin

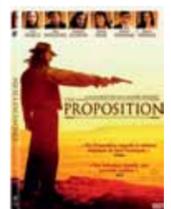
Notes : \* *Trente ans de réflexion*, Jon Ferguson. \*\* *La guerre des légumes*, *L'enquête immobile*, Pierre Yves Lador. \*\*\* *Vacarme d'automne*, Daniel Fazan. \*\*\*\* *Chemins de traverse*, Jean-Louis Kuffer. *Au point d'effusion des égouts*, *Notre-Dame-de-la-Merci*, Quentin Mouron. Olivier Morattel Editeur.

## Des védés

Kan Gourou doit tuer Grand Gourou pour sauver Petit Gourou

Avant *The Road* en 2009, la somptueuse adaptation cinématographique du bouquin de Cormac McCarthy, John Hillcoat était un réalisateur inconnu alors qu'il avait déjà tourné plusieurs films très forts dans son Australie natale. L'un deux, aussi culte que rare, sort enfin en Europe après presque sept ans de purgatoire. Écrit par le musicien de rock Nick Cave, *The Proposition* est un western crépusculaire mettant magistralement en scène l'Outback, la région désertique du 5<sup>e</sup> continent, ainsi qu'une famille de gars franchement pas drôles et franchement violents. La proposition en question implique qu'un gangster notoire va devoir tuer son frère aîné pour éviter que l'on exécute son frère cadet. C'est assez shakespearien comme concept, le gars est drôlement emmerdé, mais c'est magistralement mis en scène et prouve une fois de plus (au passage, n'oubliez pas de revoir les magnifiques *Blackthorn* et *Animal Kingdom*) que l'Australie compte désormais sur la carte mondiale du cinéma. **U**

Michael Frei Karloff, films cultes, rares et classiques, Lausanne



*The Proposition*, de John Hillcoat, 2005, Sony, VF et VOST, DVD, 100 min.

PUB

## PICHART DESIGN

SERRURIER/CONSTRUCTEUR METALLIQUE  
ACIER - INOX - ALU

079 664 61 92 1896 VOUVRY

Notre entreprise vous apporte son expérience et son savoir-faire en matière de construction métallique en alliant artisanat, innovation et professionnalisme

pour des créations de grande qualité.

PORTES - VITRAGES - PORTAILS DE JARDIN  
BALUSTRADES DE BALCONS ET D'ESCALIERS  
ESCALIERS DIVERS - DESIGNERS ACIER INOX  
ALUMINIUM - FERRONNERIE D'ART  
ET SERRURERIE.

Dépannage, réparation et entretien de toute construction régulièrement sur Valais et Vaud.

Nous vous offrons un service rapide et de proximité!

Pour en savoir plus, consultez notre site internet  
[www.pichartdesign.ch](http://www.pichartdesign.ch)

## Des cédés

# Pas d'Oscar sans Louise

Ma première se nomme Rachel Hamel, chanteuse classique, choriste professionnelle à l'Opéra de Lausanne et dans l'Ensemble vocal dirigé par Michel Corbaz. Ma deuxième s'appelle Oscar Louise, chanteuse pop, qui a créé avec quatre compères un spectacle de cabaret lyrique, *Swinging Bikinis*, et qui s'est produite dans un tour de chant jazz sur les scènes francophones avant de se lancer dans une carrière solo. Mon tout est une Lausannoise unique aux dons multiples, Rachel Hamel alias Oscar Louise.

Son premier album, *Empty House*, livre 13 pépites subtilement mé-

lancoliques qui naviguent entre le pop et le rock, tout en baignant dans des eaux folk et jazz. La voix profonde d'Oscar Louise donne vie aux textes de Michael Frei (Hemlock Smith) et s'épanouit sur les arrangements léchés de Fabrizio Donato. Le tout porté par une très belle bande de talents: Julien Feltrin à la guitare, Fabien Sévilla à la contrebasse, Massimo Zampieri à la batterie, Barbouze de chez Fior pour le quatuor à cordes et Fabrizio di Donato aux claviers. *Empty House*, vraiment? En tout cas, ce premier album comble un vide. **U**

Alinda Dufey



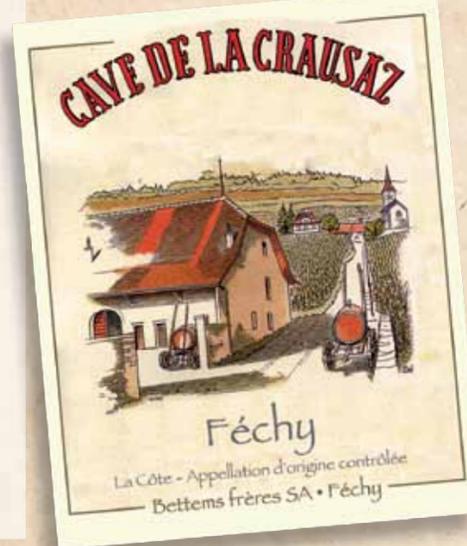
*Empty House*, d'Oscar Louise, Phénix Records, vernissage de l'album le 26.09, Le Bourg, Lausanne, 21 h. Prochains concerts : 28.09 Casino Théâtre de Rolle, 05.10 Caveau du Cœur d'Or à Chexbres, 23.11 Echandole à Yverdon.

## Féchy Cave de la Crausaz

Vente directe à la propriété  
Caves ouvertes tous les jours



[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch)  
021 808 53 54



ON NE PEUT PAS ÊTRE VIGOUSSE SANS ÊTRE FÉCHY





## Nadège, ras les pâquerettes Story

La Suisse n'a pas réalisé la razia de médailles escomptée lors des Jeux olympiques de Londres? Qu'à cela ne tienne, y en a quand même point comme nous: la Genevoise Nadège vient de remporter la sixième édition de *Secret Story* sur TF1! Une compétition impitoyable, riche en rebondissements et passionnante de bout en bout, ce qui explique que notre presse n'ait tout simplement pas pu l'ignorer totalement. Bravo donc à Nadège pour son considérable exploit. La blonde de Thônex n'en était toute fois pas à son coup d'essai en matière de triomphe interplanétaire. Ex-Miss Fêtes de Genève et première Romande à avoir posé nue pour le *Blick*, elle dispose à 25 ans d'un impressionnant CV, riche en accomplissements prestigieux.

Son secret à *Secret Story*? «J'ai été moi de A à Z», explique-t-elle. Il fallait y penser. Une stratégie payante au moment de faire croire qu'elle était la sœur d'un autre type dans le jeu, époustouflante astuce conçue par Benjamin Castaldi et ses scénaristes de génie pour dynamiser l'émission.

Sauf que Nadège tomba amoureuse du type en question. Alors ils durent faire croire qu'ils étaient fiancés, au lieu de frère et sœur. Mais le type ne mit que peu d'entrain à l'exécution de ce nouveau subterfuge. Alors ce fut le drame, et le mulle brutalisa Nadège, et il se fit bouter hors du jeu, et la compassion de chacun alla sur la malheureuse, et l'on envoya maints SMS en sa faveur, et elle gagna.

ENCORE UNE MÉDAILLE PARALYMP'IQUE



On le voit, le niveau de l'intrigue n'est pas loin des *Liaisons dangereuses* de Laclos, à ceci près que les candidats ne communiquent ni par lettres, ni en français. Nadège eut même son Valmont en la personne du paparazzi-coach Jean-Claude Elfassi, qui déjà s'efforce d'associer la gagnante à son industrie du vide, ce qui remplit *Le Matin*. Et si la Merteuil finit ruinée, en fuite, défigurée par la petite vérole, on ne peut que souhaiter un meilleur dénouement à l'ascension fulgurante de notre héroïne nationale. Qui sait, pour échapper aux spectres de l'oubli, de la déchéance et de la vulgarité, peut-être qu'elle s'efforcera un jour de devenir quelqu'un d'autre, «de A à Z».

Sebastian Dieguez

## Petit voyage entre amis

**Gentil Organisateur** Découvrez la Russie de Poutine avec un guide compétent: Eric Hoesli, directeur éditorial des journaux romands Tamedia et fin connaisseur du pays. Participation limitée à pas n'importe qui.

L'histoire a été révélée par *La Liberté* (05.09.12), le quotidien fribourgeois qui pour l'instant n'appartient pas encore au groupe zurichois Tamedia: en août, une douzaine de Romands férus d'aventures lointaines se sont envolés pour Vladivostok. Dans le groupe, des pointures comme Patrick Aebischer, patron de l'EPFL, Jean-Dominique Vassali, recteur de l'Uni de Genève, et quelques politiciens de haut vol: la conseillère d'Etat fribourgeoise Isabelle Chassot, la conseillère aux Etats et nouvelle vice-présidente du PS romand Géraldine Savary, le ministre vaudois des Finances Pascal Broulis. Organisateur de cette escapade, Eric Hoesli n'y voit rien à redire: «J'apprécie à sa juste valeur l'intérêt que vous portez à mes vacances et aux voyages que j'effectue. Etant donné que je voyage à mes frais, sur mon temps de congé, je crois encore que je peux le faire avec qui bon me semble.» Et toc! Bien envoyé, ça. On ne saurait aucunement reprocher au boss du *Matin*, de *24 heures* et de *La Tribune de Genève* de partir en balade chez son copain Poutine avec d'autres joyeux potes. Et il faudrait vraiment avoir l'esprit chagrin pour se demander si, après ça, les nombreux journalistes qui dépendent de Hoesli sauront se montrer critiques envers les amis qui partent en vacances avec le patron.

## Délits de sales goals

Dans *Le Matin Dimanche* (09.09.12), le journaliste sportif Nicolas Jacquier se penche sur l'épineuse problématique des joueurs d'origine albanaise dans l'équipe suisse de foot qui, justement, a rencontré l'Albanie mardi soir à Lucerne. Et tant qu'il y est, il livre cette intéressante statistique: «La population suisse compte 22,8% d'étrangers, un taux qui grimpe à 61% au sein de l'équipe nationale.» C'est sans doute pour ça qu'elle est si mauvaise.

## Histoire-géo

S'il est un conseiller fédéral qui déborde d'enthousiasme à l'idée d'organiser les Jeux olympiques d'hiver de 2022 dans les Grisons, c'est bien notre ineffable ministre des Sports (et de l'Armée) Ueli Maurer. S'exprimant sur les ondes de *La Première* (04.09.12), ce fin connaisseur a souligné que Saint-Moritz et Davos étaient des villes à la montagne, «pas comme pour les Jeux de Barcelone»! Des Jeux de Barcelone qui avaient en plus le grave défaut, pour des Jeux d'hiver, de se dérouler en été.



## Titres à la baisse

La presse romande a de gros soucis. Selon la REMP, qui chiffre régulièrement l'évolution du lectorat, presque tous les journaux payants du pays perdent en effet des lecteurs: 15 000 de moins pour *Le Matin*, 16 000 pour *Le Matin Dimanche*, 8 000 pour *24 heures*, 4 000 pour *Le Temps*, 5 000 pour *L'Express* ou encore 3 000 pour *Le Nouvelliste*. N'en jetez plus, la cour est vide!



Il y a toutefois des exceptions. A part le gratuit *20 minutes* qui forcément progresse, les grands vainqueurs sont les journaux régionaux comme *La Côte*, qui gagne 2 000 lecteurs, et *La Liberté*, qui en gagne carrément 7 000. Et *Vigousse* va bien, merci. De là à conclure que le citoyen a désormais une petite préférence pour les canards qui ne servent pas la même tambouille uniforme que les marchands de papier dominants, il n'y a qu'un pas qu'on ne saurait franchir. Quoique.

## Le cahier des sports

### Interdits d'autogoal

«On est les champions... On est les champions... On est... On est...»: voilà, il aura suffi que nos footeux poussent deux fois la baballe dans le but pour que, déjà, Swiss affrète un vol spécial, direction Maracanã. Les mômes des favelas vont enfin découvrir ce qu'est le vrai football, tremblez, unijambistes brésiliens, espagnols et allemands, la Nati débarque et on va voir ce qu'on va voir.

Sauf erreur et à ce jour l'équipe d'Ottmar Hitzfeld n'a remporté «que» deux rencontres sur une série, à jouer, de dix. Elle a fait le plein de points, comme disent les spécialistes, et leurs prochains adversaires peuvent d'ores et déjà mouiller leurs shorts. Fort bien.

Vous me direz que la Suisse est un pays d'asile et que dès lors il est parfaitement normal que les joueurs qui composent son équipe nationale s'appellent Shaqiri, Behrami, Xhaka, Djourou ou encore Rodriguez. D'abord ça sonne mieux que Rochat ou Stauffacher, ça fait plus exotique et ça prouve bien que notre politique d'intégration n'est pas aussi néfaste que certaines chemises brunes veulent bien le dire.

Pourtant, je m'interroge: et si tous ces beaux jeunes gens venus d'ailleurs venaient à rater le coche? Et si pour mille et une raisons ils ne parvenaient pas à se qualifier pour la prochaine Coupe du monde? On les verrait dans leurs pays d'origine ou, pour le moins, on les dénoncerait comme des traîtres à «notre» patrie?

Pour l'heure, les beaux parleurs de notre droite dure ont le bec cloué. Obligés de la fermer. Mais qu'il arrive un «accident» et on va les réentendre pérorer, ressortir les discours haineux et prétendre que «de toute façon, ces gens-là, on ne peut pas leur faire confiance». Le foot est décidément un sport passionnant.

Et ce sera tout pour cette semaine.

Roger Jaunin

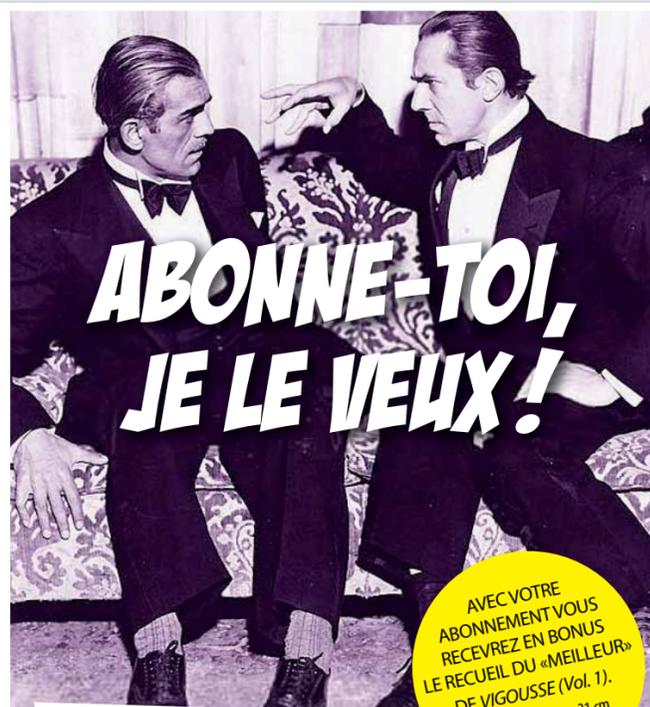
MON NOM EST BOARD



**Board**  
& Maccagni sa

50 ans de solutions

Installations sanitaires • Dépannage • Entretien • Rénovation  
Maîtrise fédérale  
Rue de la Pontaise 23 • Case postale 62 • CH-1018 Lausanne 18  
Tél. +41 21 646 80 80 • Fax +41 21 646 86 42  
board.sanitaire@swissonline.ch • www.board.ch



Abonnez-vous ou offrez *Vigousse*  
sur [www.vigousse.ch](http://www.vigousse.ch)

1 an (43 numéros + 2 spéciaux) CHF 140.-,  
étudiants, chômeurs, rentiers CHF 100.-  
(TVA et port compris)

**Vigousse**  
Le petit satirique romand

AVEC VOTRE  
ABONNEMENT VOUS  
RECEVREZ EN BONUS  
LE RECUEIL DU «MEILLEUR»  
DE VIGOUSSE (Vol. 1).  
92 pages, format 24 x 31 cm.  
Valeur CHF 22.-

C'est arrivé  
la semaine prochaine  
(ou du moins ça se pourrait bien)

MALADE RUSSE: Poutine veut mettre les chanteurs au violon • BACHAR POURRAIT  
BÂCHER: une ambiance de fin d'immonde • NOMADE'S LAND: les gîtes à Gitans  
agitent les agents • TURC ÉLECTORAL: Varone veut passer pour un boss fort

Binet

